Paris, le 12/11/2026

<u>OBJET :</u> Evolution des modalités de la concertation en cours sur le projet de sectorisation bioclimatique

Chers parents,
Chères directrices et chers directeurs,
Chères enseignantes et chers enseignants,
Cher.es agentes et agents de l'Education nationale,
Cher.es agentes et agents de la Ville de Paris,
Cher.es agentes et agents la Caisse des écoles,

La présentation le 2 novembre dernier d'un projet de sectorisation bioclimatique et les propositions faites dans ce cadre ont provoqué colère et incompréhension. Nous souhaitons vous présenter nos excuses pour cela. Notre intention n'était pas de vous mettre devant un fait accompli ou d'imposer des décisions qui auraient pu sembler déjà prises. Ce n'est ni notre méthode, ni le fondement de notre action politique.

Nous vous avons entendu et nous vous proposons un cadre de travail revu et étendu. Voici une nouvelle proposition :

- **Mise en place d'un comité de pilotage représentatif et inclusif de l'ensemble des membres de nos communautés scolaires.** Ce COPIL se réunirait à ce stade le 17 décembre puis avant les vacances de février. Il aurait pour objectif de faire un point d'étape global sur <u>le besoin</u> d'une nouvelle sectorisation pour notre arrondissement. Nous sommes sommes à l'écoute de vos retours sur sa composition
- **Mise en place en parallèle de comités <u>thématiques</u>** avec le même objectif de représentativité :
    - Bâtiments : Ce comité permettrait de faire le point sur le diagnostic des bâtiments des écoles Jean Zay, 188 et 190 Alésia, Sibelle et 55 Sarrette ainsi que le besoin essentiel de trouver une solution pour le groupe scolaire Maurice Rouvier. Une visite sur ces sites pourrait être organisée avec nos services afin d'avoir un échange sur les difficultés rencontrées et y réfléchir ensemble.
    - Travaux : Ce comité permettrait de faire le point sur les autres bâtiments scolaires, les travaux effectués, les travaux à venir ainsi que sur les budgets dédiés.
    - Enjeux d'une nouvelle sectorisation : Ce comité permettrait de réfléchir concrètement sur la base de notre cahier des charges très engagé, présenté, et associé à ce projet de sectorisation en plus de l'aspect bâtimentaire : une ASEM pour chaque classe de maternelle, garantir dans le temps une direction d'école entièrement déchargée, renfort et amélioration du périscolaire, stabilisation dans le temps des équipes enseignantes et des interventions des Professeurs de la Ville de Paris, nombre d'élèves par classe hors REP, médecine scolaire, inclusivité . Là aussi, nous sommes à l'écoute de vos demandes et propositions.
    - Les modalités d'organisation d'une nouvelle sectorisation : les sujets des mouvements envisagés pour les équipes, les familles. Tous les sujets concrets pourraient y être abordés. L'organisation des accueils et des équipes : Ce comité permettrait d'évaluer les conditions et les modalités d'inscription et d'accueil des enfants dans leurs potentiels nouveaux établissements ainsi que la question des fratries. Il permettrait également de travailler sur les questions relatives aux perspectives des agents de l'Education nationale, Ville de Paris et Caisse des écoles.

Nous vous transmettrons en amont de ces temps les documents nécessaires à leur préparation et en notre possession.

L'ensemble de ces cadres devra permettre de vous offrir toutes les informations nécessaires sur nos propositions, les étoffer, les faire évoluer, trouver peut-être des solutions ou alternatives, nous questionner et surtout réfléchir ensemble à ce que nous souhaitons pour l'avenir.

Il nous semble essentiel de trouver des réponses collectives face à des enjeux structurels qui nous percutent. Les constats liés au choc démographique et au choc climatique nécessitent de construire de nouvelles réponses.

Car ce que nous souhaitons c'est prendre toute notre responsabilité face à ces enjeux, sans détour, sans nous cacher dans un attentisme qui ne serait pas à la hauteur.

Certaines et certains ont indiqué que le calendrier de cette démarche semblait relever de l'urgence. Nous reconnaissons cette urgence. Après les vagues de chaleur sans précédent que nous avons connu pendant 4 mois et dont les effets ont affecté physiquement les enfants comme les adultes, nous vous devons de trouver des solutions.

Pour plusieurs établissements ces solutions sont radicales, nous le mesurons et nous mesurons tout l'impact que ces propositions peuvent avoir sur les communautés scolaires concernées et sur l'ensemble de l'arrondissement. Nous n'en avons pas trouvé d'autres pour remplir notre devoir de mise en sûreté climatique. Il y'a évidemment une question de coûts financiers, mais au-delà du coût, il s'agit en premier lieu de limitations ou d'impossibilités techniques et logistiques. Il est également matériellement impossible de mener tous ces chantiers en même temps.

Ce que nous souhaitons c'est travailler ensemble à un projet ambitieux et volontariste pour l'école publique

Veuillez recevoir, Mesdames et Messieurs, nos sincères salutations. Nous sommes à disposition.

Elliot **DE FARAMOND**
Premier adjoint en charge
Des Affaires scolaires et des Droits
des Enfants

Carine **PETIT**
Maire du 14eme arrondissement